UNE NECROPOLE MEROVINGIENNE SUR "LA BOURGOGNE" A CAUMONT (02)

par Marceau-Jacques CHEVALLIER
et Jean-Claude PATTE

I. — LA TOPOGRAPHIE ET LA GEOLOGIE

Caumont est un petit village de l'Aisne, situé à 4 kilomètres au Nord-Ouest de Chauny, chef-lieu de canton ; dans la même direction, une distance de 1 000 mètres le sépare de son hameau « La rue de Caumont » tout en longueur sur 800 mètres au pied du Mont de « la Bourgogne » qui le domine au Nord de plus de 60 mètres.

Cette butte tertiaire, formée de dépôts marins et littoraux, est coiffée des sables de Beauchamp du Bartonien reposant sur les calcaires grossiers à nummulites (pierres à liards du Lutétien) (1).

La « Bourgogne » constitue l'un des derniers contreforts orientaux des collines du Noyonnais qui suivent, comme la vallée de l'Oise, la direction varisque Sud-Ouest-Nord-Est du plissement hercynien pour aller mourir dans les plaines crayeuses du crétacé du Vermandois, après avoir culminé à près de 200 mètres dans le massif boisé qui les recouvre depuis bien avant Noyon.

Cette colline, tiendrait-elle son nom du mot germanique BURG qui désigne un lieu fortifié ? de même que « le Brouage », un quartier de Chauny, où des « tombeaux antiques » ont été découverts au siècle dernier ? (2) (3).

Il est à remarquer que le Mont de la « Bourgogne » est séparé, de la chaîne ininterrompue des collines du Noyonnais, sillonnée par une ligne de crête de laies forestière, par un petit col largement dénudé, qui aurait pu être aménagé pour la défense de la « citadelle avancée » qu'il aurait constitué.

II. — LES ANCIENNES DECOUVERTES ET LEUR ENVIRONNEMENT

Ce que l'on peut affirmer, c'est l'existence, sur le sol forestier de la « Bourgogne », d'une nécropole mérovingienne : à plusieurs époques, des sépultures, dont certaines en sarcophage ont été découvertes depuis le XIXe siècle. En 1862, est parue une relation (4) dans les Annales de la Société Académique de Laon, indiquant qu'à la suite des travaux de défrichement, des sarcophages monolithiques en pierre de taille furent mis à jour ; six d'entre eux qui se trouvaient à la surface du sol furent brisés pendant leur déplacement ; quatre autres enterrés, tête à l'Ouest, à 1 mètre de profondeur et réunis deux à deux restèrent entiers, mais Capaumont craignait fortement qu'ils ne subissent le même sort que vingt autres qu'il avait vus trente cinq ans plus tôt et dont il n'a retrouvé aucun vestige. Il indique qu'un monnaie de l'empereur byzantin Justinien 1er (527-565) a été retrouvée ultérieurement entre deux tombes, mais il ne précise pas l'emplacement sur la colline de la « Bourgogne ».

Les plus vieux habitants de Caumont et de Commenchon se souviennent avoir vu, avant la guerre de 1914, sous la conduite de leur maître d'école respectif (M. Rozelet à Caumont) des tombeaux dont plusieurs sarcophages à proximité du « calvaire de l'escargot ».

En 1942, avec ces élèves, l'instituteur de Caumont, M. Pezelé découvrait également auprès du calvaire des ossements humains. Aujourd'hui, certains de ces premiers affirment que c'était dans le fond de tranchées creusées sur le versant méridional de la colline par les soldats français cantonnés dans le village en 1939-1949, d'autres désignant plutôt le sommet à l'Ouest de la Croix.

On peut penser que les sarcophages que Capaumont a vus par deux fois en 1825 et 1860 se trouvaient aussi dans les environs immédiats des découvertes d'avant 1914 et de celles de 1942. Il est alors surprenant qu'il n'ait pas parlé du calvaire ! L'érection de celui-ci serait-elle postérieure à 1860 comme l'était le proche pavillon de chasse Blondelle construit par lui vers 1875, aujourd'hui ruiné par des « vandales » de la région, il y a quelques années ? Les lieux présentaient pourtant des témoins de taille : 2,80 m de tour à 3 m du sol et 6,80 m au pied, après 250 à 300 ans de vie, pour le plus gros, gisant actuellement à terre, le tronc vide comme ses frères jumeaux : 3 magnifiques hêtres dont les grosses têtes dépassaient hautement la cime du bois et signalaient ainsi au loin l'antique nécropole disparue.

Capaumont ne mentionne pas davantage une chapelle construite vers 1850 par François RENDU (5) à la suite de la réussite de sa plantation de vigne dans la partie cultivée du versant Sud de la colline. Cette chapelle située à 300 m à l'Ouest du pavillon de chasse subit le même sort que celui-ci.

III. — LES FOUILLES DE 1976

En somme, les découvertes du siècle dernier ont été faites dans un bois qui appartient à Monsieur Raymond LECOMTE, agriculteur à Caumont, qu'il a transformé récemment en pâturage, par abattage à la tronçonneuse de presque tous les arbres ; évidemment, cette pratique n'a apporté aucune indication sur la présence des sépultures. Mais son intention d'extraire les liards (nummulites) sur son terrain, nous a incité à présenter, le 11 mars dernier, — avec son consentement écrit et réserve des droits que lui accorde la loi sur la part des produits des fouilles qui pourraient l'intéresser — une demande d'autorisation de fouilles à

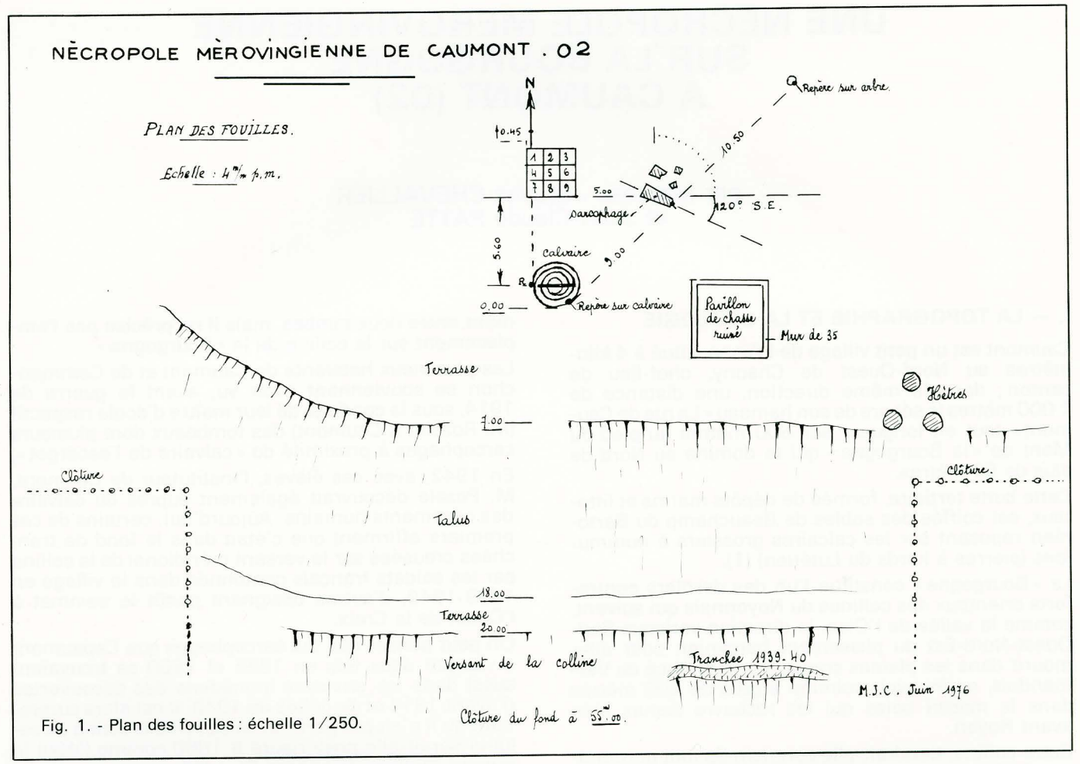

Fig. 1. - Plan des fouilles : échelle 1/250.

M. J.L. CADOUX, nouveau Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques de Picardie à Amiens, qui a été accordée à Jean-Claude PATTE, responsable du Groupe archéologique de la Société Académique de Chauny.

Nos recherches se sont donc faites dans la zone du calvaire, dont les coordonnées sur la carte I.G.N. au 1/25 000e de Chauny 3-4 sont : X = 659,815 ; Y = 216,320 ; Z = 150,000 et au cadastre révisé en 1953, section B, lieu-dit « le Bois de Caumont », parcelle 592, appartenant à M. Lecomte.

La végétation printanière naissante, principalement de mercuriales vivaces, ne présentait aucun indice phytologique, ni même de microreliefs ; c'est alors au hasard que des sondages sont creusés, le premier samedi, dans un rayon de trente mètres autour du calvaire ; sur le plat et le versant méridional de la colline, mais sans résultat.

Piqueté à 5,80 m au Nord de la Croix (Fig. 1), un carré de 3 m × 3 m livre, le second samedi : de 0,40 à 0,80 m de profondeur quelques débris d'os et de crânes humains ainsi qu'une très mince couche de cendres à un mètre ; plus tard à cette profondeur, après la fouille complète du carré, disséminés sur trois mètres carrés à peine, des crânes et des os rassemblés en tas sur un demi-mètre carré et une boucle de ceinture en fer, trois petits tessons de céramique et un fragment de petite lame de silex.

Le reste du carré étant stérile, une tranchée Nord-Sud de 0,50 mètre de large creusée à 5 mètres à l'Est du carré livre une cuve de sarcophage vide (Fig. 2) entourée à 1 mètre environ, des débris de deux autres, immédiatement au Nord.

L'enlèvement de premier sarcophage au musée de Chauny n'ayant pu se faire le samedi suivant et M. Lecomte mettant ses vaches au pacage quelques jours après, les ossements mis en sac plastique sont déposés à l'intérieur du sarcophage et la tranchée est rebouchée. Les travaux ont été exécutés uniquement les samedis du 14 Mars au 17 Avril avec nos effectifs très réduits.

IV. — UNE STRATIGRAPHIE TRES SIMPLIFIEE

Le versant Sud, dont certaines tranchées de 1939-40 montrant un fond d'argile marneuse grise, ne pouvait sûrement pas recéler des sarcophages, malgré l'affirmation de certains élèves de Caumont de l'époque. Les sondages faits sur le plateau présentaient invariablement un sol sableux en place contenant des pierres calcaires, parfois de plusieurs décimètres cubes.

Les coupes fraîches du carré 3 sur 3 n'ont montré aucune différence dans les terres sableuses de remplissage ; celle-ci contenaient, avec des pierres calcaires de nombreuses racines plus ou moins grosses

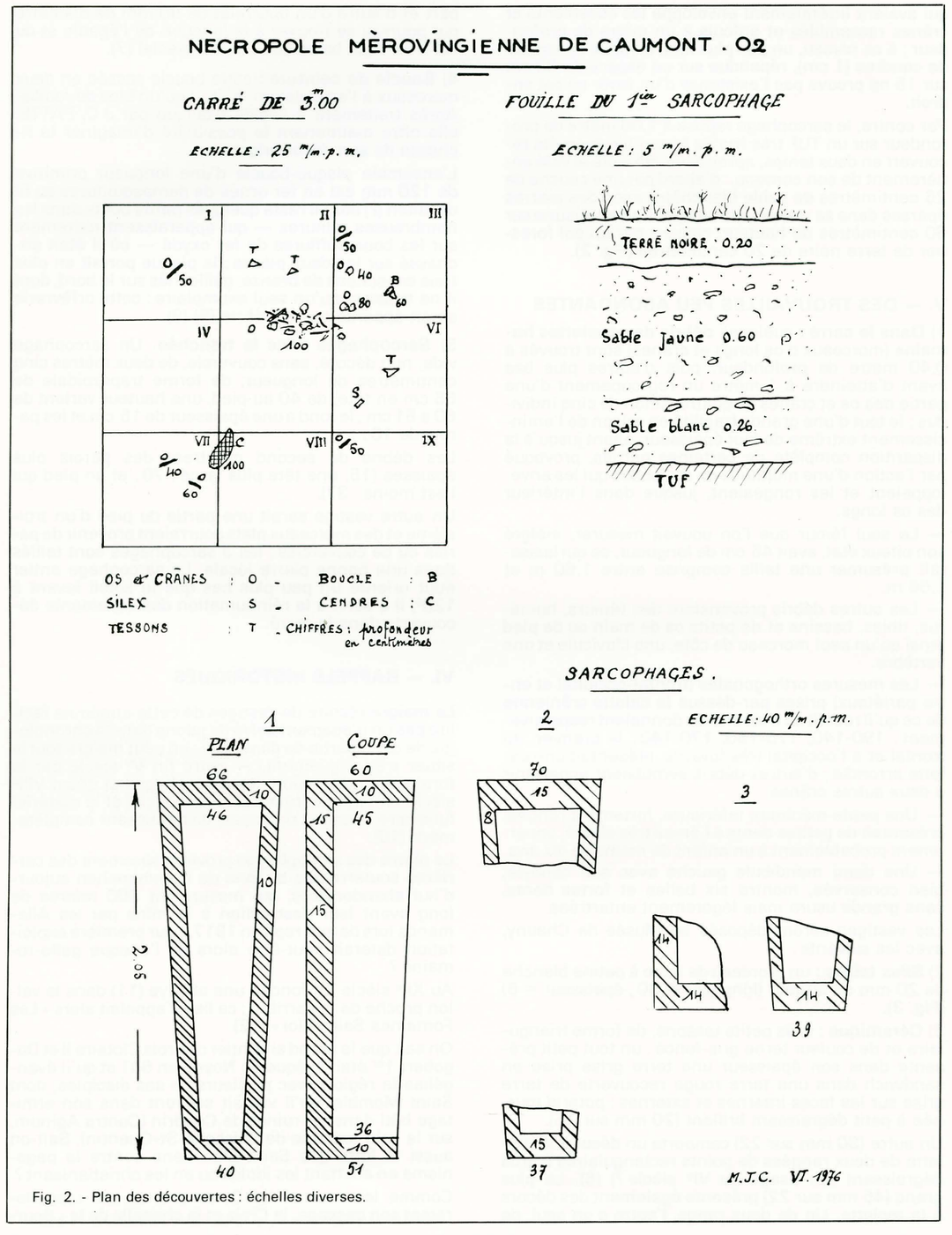

Fig. 2. - Plan des découvertes : échelles diverses.

qui avaient littéralement enveloppé les ossements et crânes rassemblés et enfouis à un mètre de profondeur ; à ce niveau, un peu plus loin, la faible épaisseur de cendres (1 cm), répandue sur un espace de 30 cm sur 15 ne prouve pas l'existence d'un foyer en cet endroit.

Par contre, le sarcophage repose à 1,06 mètre de profondeur sur un TUF très friable et semble avoir été recouvert en deux temps, après avoir été violé et vidé entièrement de son contenu : d'abord par une couche de 26 centimètres de sable blanchâtre avec des pierres éparses dans sa masse, ensuite par un sable jaune sur 60 centimètres de hauteur, couvert par un sol forestier de terre noire de 20 centimètres (Fig. 2).

V. — DES TROUVAILLES PEU ABONDANTES

1) **Dans le carré :** quelques **débris de squelettes humains** (morceaux d'os longs et crânes) sont trouvés à 0,40 mètre de profondeur, puis d'autres plus bas avant d'atteindre à 1 mètre un regroupement d'une partie des os et crânes de quatre, sinon de cinq individus ; le tout d'une grande fragilité en raison de l'amincissement extrême de leur épaisseur, allant jusqu'à la disparition complète de certaines parties, provoqué par l'action d'une multitude de radicelles qui les enveloppaient et les rongeaient, jusque dans l'intérieur des os longs.

— Le seul fémur que l'on pouvait mesurer, malgré son piteux état, avait 45 cm de longueur, ce qui laisserait présumer une taille comprise entre 1,60 m et 1,66 m.

— Les autres débris provenaient des fémurs, humérus, tibias, bassins et de petits os de main ou de pied ainsi qu'un seul morceau de côte, une clavicule et une vertèbre.

— Les mesures orthogonales (frontal-occipital et entre pariétaux) prises par-dessus la calotte crânienne de ce qu'il restait de trois crânes donnaient respectivement : 190-140, 175-150, 170-140 ; le premier, au frontal et à l'occipital très fuyants, présentait une calotte arrondie ; d'autres débris semblaient appartenir à deux autres crânes.

— Une petite mâchoire inférieure, fortement rongée, présentait de petites dents à l'émail très abîmé, appartenant probablement à un enfant de moins de dix ans.

— Une demi mandibule gauche avec son condyle, bien conservée, montre six belles et fortes dents, sans grande usure mais légèrement entartrées.

Les vestiges seront déposés au Musée de Chauny, avec les suivants :

2) **Silex taillés :** un morceau de lame à patine blanche de 20 mm de largeur (longueur = 30 ; épaisseur = 6) (Fig. 3).

3) **Céramique :** trois petits tessons, de forme triangulaire et de couleur terne gris-foncé : un tout petit présente dans son épaisseur une terre grise prise en sandwich dans une terre rouge recouverte de terre grise sur les faces internes et externes : poterie tournée à petit dégraissant brillant (20 mm sur 15).

Un autre (30 mm sur 22) comporte un décor à la molette de deux rangées de points rectangulaires à gros dégraissant (en usage au VIe siècle ?) (6). Le plus grand (45 mm sur 22) présente également des décors à la molette. Un de deux rangs, l'autre d'un seul, de part et d'autre d'un bourrelet de 90 mm de diamètre qui pourrait se trouver à la jonction de l'épaule et du col d'un vase biconique (?) (VIIe siècle) (7).

4) **Boucle de ceinture :** cette boucle cassée en deux morceaux à l'articulation, n'était qu'un bloc de rouille. Après traitement à l'acide oxalique par J.C. PATTE, elle offre maintenant la possibilité d'imaginer la richesse de son décor original.

L'ensemble plaque-boucle d'une longueur primitive de 120 mm est en fer ornée de damasquinures au fil de laiton (?) dont il reste quelques petits bouts dans les nombreuses rainures — qui apparaissent nettement sur les boursoufflures de fer oxydé — où il était enchassé sur les deux pièces ; la plaque portait en plus trois cabochons de bronze, guillochés sur le bord, dont il ne subsiste qu'un seul exemplaire ; cette orfèvrerie serait apparue au VIIe siècle (8) (9).

5) **Sarcophages dans la tranchée.** Un sarcophage vide, non décoré, sans couvercle, de deux mètres cinq centimètres de longueur, de forme trapézoïdale de 66 cm en tête, de 40 au pied, une hauteur variant de 60 à 51 cm ; le fond a une épaisseur de 15 cm et les parois de 10 ;

Les débris du second montrent des parois plus épaisses (15, une tête plus large : 70 ; et un pied qui l'est moins : 37).

Un autre vestige serait une partie du pied d'un troisième et des morceaux plats pourraient provenir de parois ou de couvercles ; les 3 sarcophages sont taillés dans une bonne pierre locale. Le sarcophage entier était orienté un peu plus bas que le soleil levant à 120°, il a servi à la réinhumation des ossements découverts dans le carré.

VI. — RAPPELS HISTORIQUES

La maigre récolte de vestiges de cette année ne facilite pas un placement serré de jalons dans la chronologie de cette partie du cimetière ; on peut malgré tout la situer très vaguement, — entre fin Ve siècle par la forme de l'orientation des sarcophages et début VIIIe siècle où l'inhumation habillée (boucle) et le matériel funéraire (tessons de vases) disparaissent complètement (10).

La pierre des sarcophages provient sûrement des carrières souterraines du Bois de Commenchon aujourd'hui abandonnées, qui mesuraient 800 mètres de long avant leur destruction à la mine par les Allemands lors de leur repli en 1917. Leur première exploitation daterait peut-être alors de l'époque gallo-romaine ?

Au XIIe siècle fut fondée une abbaye (11) dans le vallon proche de la carrière ; ce lieu s'appelait alors « Les Fontaines Saint-Eloi » (12).

On sait que le grand argentier des rois Clotaire II et Dagobert 1er était évêque de Noyon en 641 et qu'il évangélisa la région avec plusieurs de ses disciples, dont Saint Momble, qu'il visitait souvent dans son ermitage bâti dans les ruines de Condrin (Contra Aginum, sur la voie romaine de Soissons-St-Quentin). Sait-on aussi la lutte que Saint-Eloi mena contre la paganisme en abattant les idoles ou en les christianisant ?

Comme les sources de Commenchon qui rappelleraient son passage, la Croix et la chapelle de la « Bour-

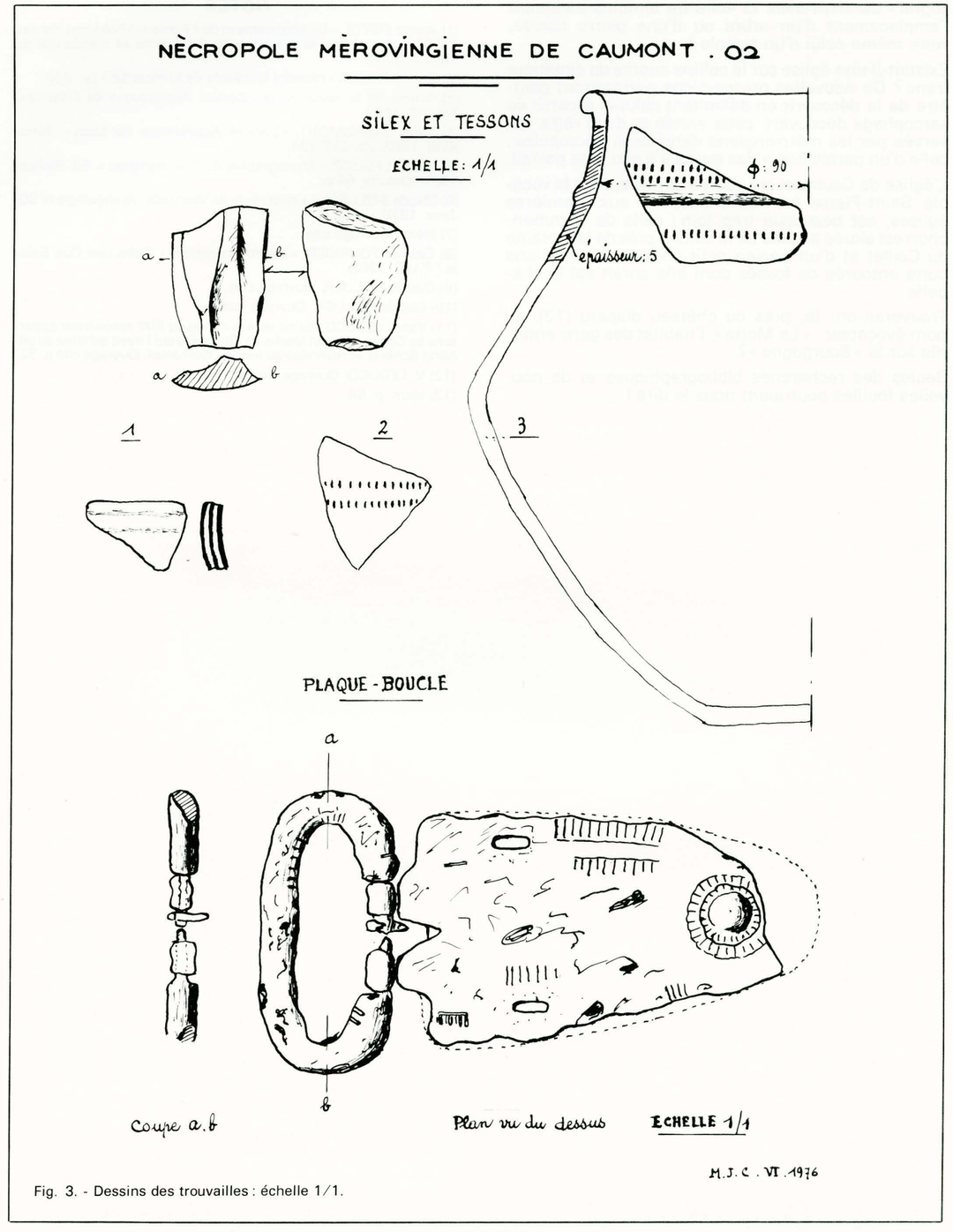

Fig. 3. - Dessins des trouvailles : échelle 1/1.

gogne » seraient-elles la suite de témoins indiquant l'emplacement d'un arbre ou d'une pierre sacrée, voire même celui d'un temple ?

Existait-il une église sur la colline auprès du cimetière franc ? De nouvelles prospections permettront peut-être de la découvrir en délimitant celui-ci à partir du sarcophage découvert cette année et de la règle observée par les mérovingiens dans leurs nécropoles : celle d'un parallélisme des tombes à peu près parfait.

L'église de Caumont qui court à la ruine, dont le vocable Saint-Pierre fut souvent donné aux premières églises, est beaucoup trop loin ; celle de Commenchon est située au pied de la colline près de la fontaine du Caillet et d'un ancien petit château bâti sur une butte entourée de fossés dont elle aurait été la chapelle.

Trouverait-on, là, près du château disparu (13), au nom évocateur : « La Motte », l'habitat des gens enterrés sur la « Bourgogne » ?

Seules des recherches bibliographiques et de nouvelles fouilles pourraient nous le dire !

NOTES

(1) André FIETTE. « Le département de l'Aisne ». 1re édition Bordas 1960. patronné par la chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne. 305 p.

(2) Dom GRENIER « Histoire Générale de la Picardie » pp. 243.

(3) Article de la revue de la « Société Académique de Chauny ». Tome II, 1887.

(4) Idem CAPAUMONT. « Société Académique de Laon ». Tome XVIII, 1862, pp. 227-233.

(5) Victor LEDUCQ. « Monographie de Commenchon ». Ed. Richez, 1931, Chauny, 64 p.

(6) Claude SEILLIER « La nécropole de Vron (80) » Archéologia n° 90, Janv. 1976.

(7) Idem : Ouvrage cité.

(8) Gabriel FOURNIER. « Les mérovingiens » Collection Que Sais-je ? P.U.F. 1969.

(9) Claude SEILLIER. Ouvrage cité.

(10) Claude SEILLIER. Ouvrage cité.

(11) Victor LEDUCQ. Ruiné vers le milieu du XIXe après avoir appartenu au Conventionnel Merlin de Thionville qui l'avait achetée au général Scherer et revendue au baron Oberkampf. Ouvrage cité p. 32.

(12) V. LEDUCQ. Ouvrage cité pp. 7 et 23.

(13) Idem. p. 58.